

Rabat, le 28 janvier 2013

Communiqué de presse

Séminaire de clôture du jumelage portant sur « L'appui à l'Office des Changes dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs »

Le jumelage dans le domaine de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs de l'Office des Changes avec les trois institutions françaises partenaires, l'INSEE, la Banque de France et la Direction Générale des Douanes qui a débuté en Février 2011 prend fin le 31 Janvier 2013.

A cette occasion, les parties impliquées dans ce projet organisent le séminaire de clôture des travaux menés durant les deux années du jumelage le mardi 29 Janvier 2013 à Rabat au siège du Ministère de l'Economie et des Finances. Ce séminaire sera présidé par Monsieur Nizar BARAKA, Ministre de l'Economie et des Finances en présence de Monsieur Nasser BOURITA, Secrétaire Général du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, Madame Camélia SUICA, Chef Adjoint de la Délégation de l'Union européenne au Maroc et du représentant de Monsieur l'Ambassadeur de France à Rabat ainsi que des hauts responsables de l'INSEE et de la Banque de France.

Ce jumelage qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui au Plan d'Action Maroc-Union européenne (P3AIII) financé par l'UE, a permis de contribuer au rapprochement des méthodologies et pratiques en vigueur au Maroc de celles préconisées par les standards internationaux en matière de production et de diffusion des statistiques des échanges extérieurs. Les résultats attendus dans le cadre du jumelage ont été réalisés grâce aux échanges, nombreux et fructueux, entre les experts des institutions partenaires et ceux de l'Office des Changes.

Les réalisations au niveau des cinq résultats peuvent se résumer comme suit :

- **Résultat 1** : *Bonne connaissance des méthodologies utilisées par l'Office des Changes.*
L'analyse des méthodologies utilisées par l'Office des Changes a mis en évidence que le dispositif statistique de cet organisme était de bonne qualité et que celui-ci était en mesure d'intégrer dans les délais impartis les nouvelles normes internationales ;
- **Résultat 2** : *Renforcement de l'organisation et des capacités institutionnelles de l'Office des Changes.*
Un manuel interne de procédures a été élaboré conjointement par les experts de l'Etat membre et de l'Office des Changes. Celui-ci décrit aussi bien les procédures suivies actuellement par le Département des Statistiques depuis la collecte jusqu'à la diffusion des données que celles à mettre en place suite aux recommandations du jumelage ;
- **Résultat 3** : *Renforcement des capacités de préparation et de mise en œuvre des enquêtes statistiques.*
Dans le cadre de ce résultat, des supports méthodologiques ont été élaborés pour réaliser des enquêtes destinées à collecter, selon les recommandations internationales, des données nécessaires à l'établissement des statistiques des échanges extérieurs ;
- **Résultat 4** : *Développement d'outils pour la consolidation du système informatique et l'analyse des statistiques des échanges extérieurs.*
Des outils ont été développés pour produire régulièrement des statistiques sur le commerce international de marchandises en termes d'asymétries bilatérales Maroc-UE, de données corrigées des variations saisonnières et de ventilation régionale. Deux études ont par ailleurs été réalisées, l'une fonctionnelle et l'autre technique, pour la mise en place d'un serveur de métadonnées ;
- **Résultat 5** : *Amélioration de la capacité interne de l'Office des Changes en matière de ressources humaines.*
Les cadres de l'Office des Changes ont pu bénéficier de cinq expériences auprès d'institutions en charge de l'établissement des statistiques des échanges extérieurs dans les pays de l'Union Européenne à savoir : la France, la Belgique, le Royaume-Uni, la Pologne et la Suède.
De même, quatre séminaires statistiques ont été organisés à Rabat sur des thématiques centrales pour l'Office des Changes liées à des activités du jumelage (asymétries, métadonnées, données corrigées des variations saisonnières et investissements directs).

Pour atteindre ces résultats, une trentaine d'experts appartenant aux trois institutions françaises ont mis leur expérience au service de l'Office des Changes avec le concours de l'Unité d'Appui au « Programme d'Appui au Plan d'Action Maroc-UE » (UAP-P3A) et celui de la Délégation de l'Union européenne à Rabat.

